

Tu es un enfant si tu es âgé de moins de 18 ans



**ENFANTS ISOLÉS AU ROYAUME-UNI**

# QUELS SONT VOS DROITS ?

A graphic illustration of four hands, two light green and two light orange, reaching out from the bottom corners towards the center. They are arranged in a circle, symbolizing support and community. The background behind the hands is a gradient from light green on the left to light orange on the right, separated by a dashed white line.

**QUELQUES  
CONSEILS  
ET CONTACTS  
UTILILES POUR  
T'AIDER**



Co-financé par l'Union européenne



# TU AS LE DROIT DE PARLER

 **BON À SAVOIR**

Tu as le droit à un **interprète gratuit** si l'anglais n'est pas ta langue maternelle (parfois, cela se fera par téléphone). **Assure-toi que ton interprète comprend ton dialecte dès le début**

Les professionnels (officiers de police, avocats, tuteurs/représentants légaux, travailleurs sociaux, juges, médecins...) sont des personnes de **confiance**

**N'HÉSITE  
PAS À POSER  
DES QUESTIONS  
SUR LES CHOSES  
QUE TU NE  
COMPRENDS PAS  
OU SI TU N'ES PAS  
D'ACCORD !**

# SANS AVOIR PEUR



**CHILDLINE**

Informations  
générales et conseils  
pour les enfants

**0800 1111**  
gratuit, 24h/24h et  
confidentiel  
OU VA SUR  
<http://childline.org.uk/>



**MODERN  
SLAVERY  
HELPLINE**

Pour signaler si tu  
penses avoir été  
exploité

**0800 0121 700**  
gratuit, 24h/24h et  
confidentiel



**MISSING PEOPLE**

Pour des conseils  
et un soutien si tu  
disparais ou fugues

Appelle ou écris au  
**116 000**  
gratuit, 24h/24h et  
confidentiel

**Pour signaler un  
crime ou si tu crains  
pour ta sécurité ou  
celle de quelqu'un,  
appelle la police :**

**999**





## QU'EST-CE QUE LA POLICE PEUT FAIRE POUR TOI ?

La police est là pour t'aider et te garder en sécurité. Par exemple, si quelqu'un te menace, te blesse ou te force à faire quelque chose que tu ne veux pas ou qui est mauvais pour toi.

Tu ne dois **pas** être puni pour quelque chose que tu as été forcé à faire, même si c'est mal ou illégal. La police peut te poser beaucoup de questions, mais essaie d'être honnête. **Tu peux demander à un adulte de confiance ou à ton représentant légal de t'assister pendant l'interrogatoire.**

**POLICE**

**999**

➤ Au Royaume-Uni, si tu es considéré comme à risques d'être blessé ou séparé de ta famille, un **travailleur social** sera désigné pour toi.

➤ Son rôle sera de te fournir de l'aide, un logement et du soutien. C'est pourquoi tu dois être honnête, car il sera plus facile pour lui de t'aider et de te donner le soutien dont tu as besoin s'il connaît ton histoire et tes attentes.



# QU'EST-CE QUE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ?

**Toi ou l'un de tes amis pouvez être victimes de traite sans le savoir.**

T'es-tu déjà retrouvé dans une situation dans laquelle tu as dû :

- **avoir des relations sexuelles** ou **pratiquer des actes sexuels** ?
- **travailler** (par exemple dans la maison de quelqu'un pour t'occuper des enfants ou du ménage, dans une usine ou dans un restaurant) ?
- **mendier, voler ou commettre un crime** ?
- **cultiver, transporter ou vendre de la drogue** ?
- **vendre tes organes** ?
- payer une "**dette**" en travaillant ou en rendant d'autres services ? Toi ou ta famille avez-vous été menacés ?

Si tu réponds "oui" à l'une de ces questions, toi ou ton ami pouvez être victimes de traite.

La traite des êtres humains est un **crime très grave** et une violation de tes droits. Parles-en à un professionnel de confiance afin qu'il puisse te protéger, toi et d'autres enfants.

- Ton travailleur social mettra en place un plan qui sera discuté avec toi. Selon l'endroit où tu te trouves au Royaume-Uni, tu pourras aussi avoir **un tuteur indépendant ou un représentant légal** qui t'expliquera tout et qui t'aidera à plaider pour tes droits.

- Tu bénéficieras d'un logement mais c'est différent pour chaque personne. Sois sûr de parler de tes préférences à ton travailleur social.





**Tu peux demander à ton travailleur social, tuteur/ représentant légal ou à une association de t'aider à trouver un avocat.**

Si tu viens d'un pays étranger, tu peux avoir besoin d'une autorisation du

Ministère de l'Intérieur pour rester sur le territoire. Tu devras donc faire une demande d'asile, de protection humanitaire ou de titre de séjour pour rester légalement au Royaume-Uni. Parle avec un travailleur social et un avocat spécialiste de l'immigration pour choisir la meilleure option.

Rappelle-toi : **tu n'as pas besoin de documents officiels ou d'un statut d'immigré** pour bénéficier du système de protection de l'enfance, car il est fourni à tous les enfants dans le besoin ou séparés de leur famille.

Tu peux faire une **demande d'asile** avec l'aide de ton travailleur social et d'un avocat spécialiste de l'immigration, **peu importe ton âge**. C'est souvent long et compliqué, mais n'aie pas peur de poser des questions pour t'assurer que tu as compris tes droits.



## AVOCATS

Au Royaume-Uni, dans de nombreuses situations, tu as le droit à un **avocat gratuit** :

- Si tu fais une demande d'asile
- S'il y a une raison de penser que tu es victime de traite
- Si ton âge est contesté
- Si tu es accusé d'un crime

**Au Royaume-Uni, les enfants ne peuvent pas être détenus pour des questions d'immigration**

## DÉTERMINATION DE L'ÂGE

Si tu n'as pas de documents pour prouver ton âge, ou que l'authenticité de tes documents est contestée, ton âge pourra être vérifié.

Parles-en à ton avocat, tuteur ou représentant légal afin qu'ils puissent t'aider.



## ÉDUCATION

Tu as le droit à une **éducation GRATUITE** et ton travailleur social doit s'assurer que tu y accèdes.



## SANTÉ

Tu as le droit à une **aide médicale GRATUITE** et tu peux obtenir des traitements gratuits à l'hôpital. Demande à ton travailleur social où tu peux y avoir accès.

À PROPOS D'UNE AIDE PLUS GÉNÉRALE



### **Que sont les associations ?**

- Ce sont des organisations indépendantes du gouvernement, qui sont là pour aider toutes les personnes. Tu peux les contacter directement ou demander conseil à un professionnel pour trouver une association qui pourra t'aider.

### **Que peuvent-elles faire pour toi ?**

- Elles peuvent te fournir de l'aide et du soutien, à travers des groupes sociaux, un accompagnement individuel, des cours d'anglais etc.

### **Pourquoi devrais-tu leur faire confiance ?**

- Elles travailleront dans ton intérêt et t'aideront à comprendre tes droits.





# CONTACTS UTILES D'ASSOCIATIONS (NON URGENT)

**BARNARDO'S**  
**0207 700 2253**  
(9h-17h)

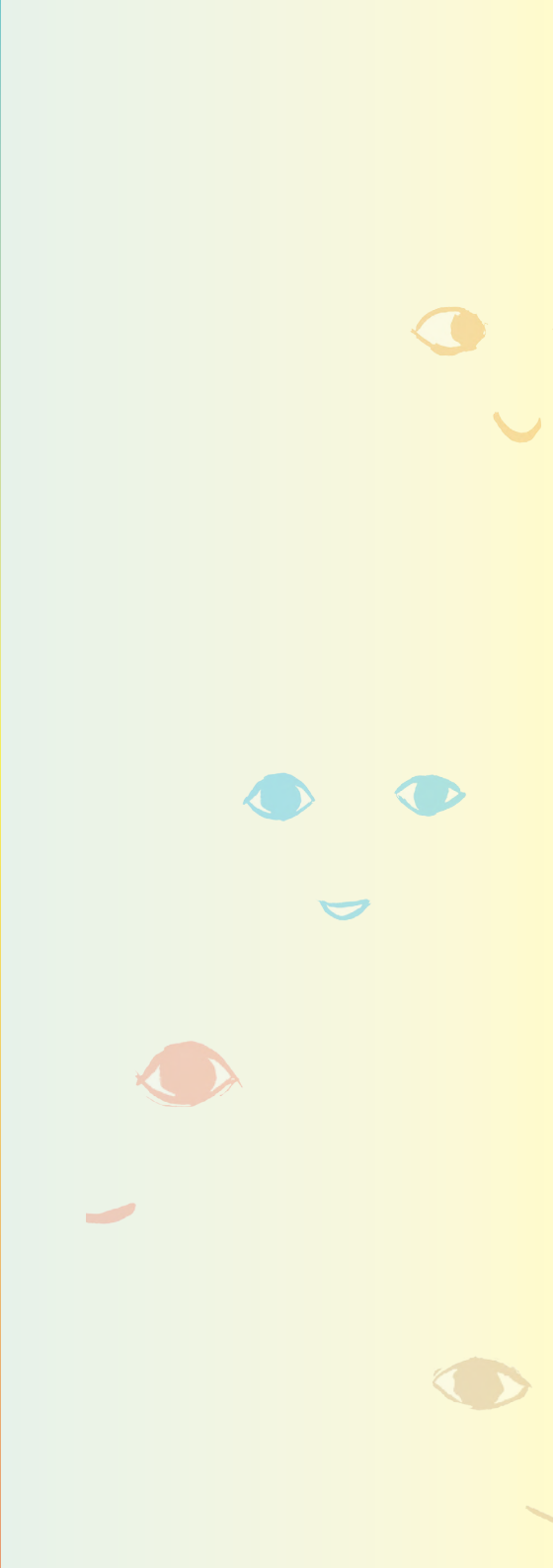
**ECPAT UK**  
**0207 607 2136**  
(9h-17h)  
[www.ecpat.org.uk](http://www.ecpat.org.uk)

**CORAM  
CHILDREN'S  
LEGAL CENTRE**  
**0207 636 8505**  
(Mardi-Jeudi  
10h-16h)

**THE CHILDREN'S  
SOCIETY**  
**0208 221 8200**  
(9h-17h)

**NSPCC CHILD  
TRAFFICKING  
ADVICE CENTRE**  
**020 3772 9513**









Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité entière d'ECPAT France et de ses partenaires dans le cadre du projet ReACT : ECPAT Belgique, ECPAT Allemagne, ECPAT Pays-Bas et ECPAT Royaume-Uni et ne peut en aucun cas être vu comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

